



## ANNEXE A : DOCUMENTS DE SOUTIEN PRÉLIMINAIRES

- A-1 BATHYMÉTRIE ET HYDROLOGIE
- A-2 CADRAGE ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL
- A-3 MILIEU AQUATIQUE
- A-4 TRANSPORT
- A-5 MICROMAMMIFÈRES
- A-6 GÉOCHIMIE
- A-7 QUALITÉ DE L'AIR**
- A-8 POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE



## NOTE TECHNIQUE

---

<b>Client :</b>	Métaux de Batterie Patriot inc. (Innova lithium inc.)		
<b>Projet :</b>	Projet minier Corvette	<b>Référence WSP :</b>	CA0001724.3318
<b>Objet :</b>	Concentrations initiales en modélisation de la dispersion des émissions atmosphériques	<b>Date :</b>	31 mai 2024
<b>Destinataire :</b>	Cathryn Moffett – Directrice Environnement		
<b>c. c. :</b>	Carl Martin		

---

La présente note détaille la méthodologie de détermination des concentrations initiales des polluants atmosphériques qui seront considérées dans le cadre de l'étude de modélisation de la dispersion des émissions atmosphériques du projet minier Corvette.

### 1 Méthodologie générale

Le niveau ambiant (ou concentration initiale) représente la concentration préexistante d'un contaminant dans l'air ambiant. Or, conformément au guide de modélisation du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) (MDDEP, 2005), les concentrations obtenues par modélisation doivent être additionnées à des niveaux ambiants représentatifs de la région étudiée. Afin de vérifier le respect des normes et critères, la somme de la concentration initiale et des concentrations modélisées doit ainsi être inférieure à la norme ou au critère pour chacune des substances.

Pour déterminer les niveaux ambiants des contaminants, différentes approches peuvent être envisagées. Les concentrations initiales peuvent être déterminées à partir :

- de mesures effectuées sur le site dans le but d'obtenir des valeurs réelles;
- de mesures effectuées par des stations des réseaux de surveillance fédéral, provincial ou municipal, comme le Réseau national de surveillance de la pollution de l'air (RNSPA) d'Environnement et Changement climatique Canada (ECCC) ou le Réseau de surveillance de la qualité de l'air du Québec (RSQAQ) du MELCCFP;
- de concentrations initiales génériques définies par le MELCCFP.



## 2 Méthodologie considérée pour le projet minier Corvette

Pour le cas présent, la station de Radisson du RNSPA est située sur une latitude équivalente à celle du projet, mais est distante d'environ 250 km de la zone d'étude. Cette station n'échantillonne d'ailleurs que les particules totales, les particules fines  $PM_{2,5}$ , l'ozone et certains métaux dans les particules totales. Les résultats de concentration disponibles à cette station seront analysés et considérés. Toutefois, certains des polluants susceptibles d'être émis par le projet ne sont pas échantillonnés à cette station. Dans ce contexte, suivant les recommandations du MELCCFP, les concentrations initiales prescrites pour les projets nordiques (PN) dans le document *Guide d'instructions – Préparation et réalisation d'une modélisation de la dispersion des émissions atmosphériques – Projets miniers* (MDDELCC, 2017) seront également considérées. Une comparaison entre les concentrations pour les PN et les données de la station Radisson sera aussi effectuée.

Finalement, pour toutes les autres substances non disponibles pour les projets nordiques, les concentrations initiales retenues sont des concentrations initiales génériques tirées du document *Normes et critères québécois de qualité de l'atmosphère* [NCQQA v8] (MELCCFP, 2023).

Spécifiquement pour le cas de la silice cristalline, aucune concentration initiale de silice cristalline n'est spécifiée pour les projets nordiques. Lors de l'évaluation du Projet de mine de lithium Baie James par Galaxy Lithium, un projet situé dans un milieu éloigné et similaire à celui de Corvette, le MELCCFP a proposé l'utilisation d'une concentration initiale annuelle de silice cristalline de  $0,01 \mu\text{g}/\text{m}^3$  (COMEX, 2022) plutôt que la valeur par défaut de  $0,04 \mu\text{g}/\text{m}^3$  du document NCQQA v8. Dans ce contexte, cette concentration initiale sera retenue pour l'analyse des résultats.

### PRÉPARÉ PAR

---

Sylvain Marcoux, ing. MBA (OIQ n° 116307)  
Chef d'équipe, acoustique, vibration et qualité de l'air

---

Date

### RÉVISÉ PAR

---

Julien Poirier, ing., M. Sc. (OIQ n° 5031699)  
Coordonnateur et directeur de projet – Qualité de l'air

---

Date



## Références

COMEX. 2022. Demande de renseignements supplémentaires - Projet de mine de lithium Baie James par Galaxy Lithium (Canada) Inc. - Dossier 3214-14-055.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, DE LA FAUNE ET DES PARCS (MELCCFP). 2023. Normes et critères québécois de qualité de l'atmosphère. Québec. Direction de la qualité de l'air et du climat. Version 8.

QUÉBEC, MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES (MDDELCC). 2017. Guide d'instructions – Préparation et réalisation d'une modélisation de la dispersion des émissions atmosphériques – Projets miniers.

QUÉBEC, MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PARCS (MDDEP). 2005. Guide de la modélisation de la dispersion atmosphérique. Direction du suivi de l'état de l'environnement. Envirodoq no ENV/2005/0072. 22 p. et annexes.